SUDPTT PICARDIE
Spécial RESEAU

Le petit Jourpest

AVANT QU'ON NE VOUS FASSE TAIRE !

La Gazette d'min secteur… parfois pour le pire !

CHRONIQUE PRESQUE ORDINAIRE… DU RACISME A LA POSTE EN PICARDIE

PLUS DE RESPECT…MÊME ET SURTOUT VENANT DE NOTRE HIÉRARCHIE, ÇA SE REMARQUERAIT…

Il ne devrait y avoir aucun doute pour les usagers de ce service public : ni discriminations, ni racisme à la Poste ! Enfin presque…
Il n'est pourtant question que d'un peu de tolérance et d'un soupçon de bonne intelligence. Ce ne sont pourtant pas les exemples contraires qui manquent…

Il y a eu A., sur le plus long piquet de grève au Réseau (13 jours) qui prend dans les dents de la part d'un client mécontent de la situation, sans s'interroger sur ses motifs : « *On les a fait venir en France et maintenant, ils font grève…* »
Ce dernier est-il si sûr de n'avoir aucun ascendant étranger dans son arbre généalogique ?

Pire, J., qui s'entend dire par un client à qui il doit manquer quelque chose : « *Je veux être servi par une française !*».
Ah bon ? Le fait d'avoir la peau colorée implique obligatoirement de ne pas être français ? Mais monsieur, sachez que pour être fonctionnaire à la Poste, il faut être français.

Ou encore B. qui intervient pour calmer une cliente plus pressée que les autres : « *Retournez dans votre cage !*».
Mais madame, les humains ne vivent plus en cage et il est même prévu d'en libérer les animaux.

Et tellement d'autres cas ! Ceci est du racisme venant des usagers, appelés désormais « clients », ce qui en dit long ! Il est terrible et fait très mal. Mais, on se dit que la Poste va mettre un terme à ces propos et porter plainte contre ces gens qui se mettent un bandeau sur l'œil pour ne pas voir la réalité ? Malheureusement la Poste ne fait presque rien. Le client serait-il roi au point de pouvoir dire tout et n'importe quoi ? C'est ce qui arrive lorsque la priorité absolue est le chiffre d'affaires…

Mais, il y a bien pire encore : le racisme et la discrimination, internes à la Poste, qui gagnent du terrain. Il n'est pas bon d'être conseiller bancaire et d'avoir un nom qui commence par El… 2 licenciements en 2 ans. Non, ce ne sont pas des voleurs et ils n'ont commis aucune malversation !

Le premier, M., à cause des reproches et propos racistes répétés de son supérieur du genre : « *Vous avez été absent sans prévenir dans les délais raisonnables !* ». « *Mais monsieur, la fête de l'Aïd mettant fin au ramadan est arrêtée par observation du ciel et dépend de la position géographique de ceux qui observent l'arrivée du croissant de lune* ».

Ou encore le reproche de poser des autorisations spéciales d'absences pour accompagner son fils autiste en visite médicale, et combien d'autres exemples…

L'agent s'énerve devant tant de discriminations. Résultat, il est licencié. Le cadre n'aura aucune retombée ; merci pour lui.

La bêtise postale n'a pas de limites. A noter les aveux, bien après la prise de décision, d'une personne certifiant ne pas avoir témoigné, alors qu'un écrit est signé de son nom. Ou d'un autre cadre à qui on a demandé de témoigner alors qu'elle n'a pas assisté au « pétage de plombs » de la victime. Quand il ne reste plus qu'à inventer des charges…

Il est encore possible d'aller plus loin. S. est conseiller bancaire (coba). Victime d'une grave incivilité externe, il est resté en accident de travail pendant … 8 mois ! Déclenchement de la cellule post-agression où tout le monde s'empresse de l'appeler, dans les premiers jours.

Puis plus rien, comme trop souvent. C'est peut-être gênant pour la clientèle ? Personne ne s'inquiète de la souffrance et des problèmes psychologiques de l'agent.

Cette démarche s'appelle APALA ; pourquoi ne pas l'avoir appelé ONESTPASLA ? C'est l'agent, inquiet de son sort, qui est obligé de contacter la filière R.H. pour essayer d'avoir des nouvelles et tenter de bénéficier d'un rapprochement de son domicile. C'est le directeur régional, inquiet de la situation et probablement ulcéré de voir un conseiller bancaire improductif qui lui proposera un poste à Amiens.

Et là, vous vous dites : tout s'arrange ! Et non, son calvaire commence ! Son directeur territorial (D.T.) qui n'a jamais brillé par l'intelligence de ses décisions, (comme pousser vers la sortie et contre son gré un travailleur handicapé) va s'acharner sur lui, entraînant dans son sillage la pyramide hiérarchique comme le directeur de Secteur (DS). Là où le coba aurait eu besoin d'aide pour se relancer, il ne va rencontrer qu'un parcours semé d'embûches.

Il est nommé à Amiens contre le gré du D.T., par lettre de mission. Mais pourquoi une lettre de mission, alors qu'il aurait suffit de le muter sur un poste libre ? Moins de 8 jours après, son D.S., la voix de son maître, confie à des postiers de son secteur que « c'est un nul et qu'il finira au guichet ».

Il est trop fort ce D.S., qui peut juger une personne qui n'a pas encore pris ses marques en moins de 8 jours en plein mois d'août !! N'est-il pas capable de se faire un jugement lui-même plutôt que d'être le chien-chien de son supérieur ? Pire, il lâche devant des agents « qu'avec le nom qu'il porte, il ne fera pas tâche dans le paysage !».

Beau spécimen de raciste primaire qui redore fortement l'image de marque de la Poste !!… Et là non plus, aucune sanction !!!

S., lui, explique encore que le portefeuille n'est pas à son nom. Lorsqu'un coba fait une vente sur le portefeuille d'une collègue, les résultats vont à sa collègue.

Bizarrement, sa collègue qui n'est plus coba puisqu'elle est passée encadrante de proximité, qui ne fait donc plus de vente et ne reçoit plus de clients, a de meilleurs résultats que lui, bénéficiant en réalité des ventes de S.

Il faudra 3 mois pour que la Poste réagisse par l'intermédiaire de la monitrice des ventes, 3 mois pendant lesquels il lui sera reproché de ne pas faire son travail.
N'y aurait–il aucune intelligence dans la tête du D.S. et du D.T., hypothèse que nous n'osons évidemment pas entrevoir… Faut-il donc en déduire que c'était volontaire ?

En septembre 2020, S. est testé positif à la COVID19. Toujours doté d'une grande intelligence, son D.S. lui demande de fournir la preuve de sa positivité. Tiens un D.S. qui se prend pour un médecin du travail de la Poste à ses heures perdues et qui doit être habilité à faire des contrôles médicaux.
Mais où va-t-on ? Nulle part : la Poste ne pipe mot. La prochaine fois, mieux vaudra contaminer ses collègues pour prouver qu'il était bien positif ?

Malgré tous les bâtons mis dans ses roues, S. obtient tout de même des résultats. Il n'est pas le premier, mais pas le dernier non plus. Au vu de ses résultats du dernier quadrimestre 2020, tels qu'ils ont été remontés, bien qu'erronés avec des ventes partiellement attribuées, la progression du premier quadrimestre 2021 est évidente.
Il est 25ème sur 66 au niveau de la DR et 170ème sur 437 au niveau de la DEX. Pourquoi les cobas classés derrière lui, soit une bonne quarantaine, n'ont pas été aussi licenciés par manque de résultats ?
La DRH lui reprochera de ne pas utiliser correctement la méthode de vente. Que dire alors de tous ceux qui sont derrière lui ? Ils n'ont sans doute rien compris non plus à la méthode de vente, ou bien celle-ci n'est-elle pas efficace ?

Et pendant ce temps, les propos discriminatoires continuent de plus belle. Son D.S. le dénigre sans cesse, faisant école auprès d'une autre cadre : « *Si vous n'avez pas de commissionnement, c'est la faute de S.* ».En fin d'année, le D.S. envoie ses vœux à l'ensemble de son personnel par mail : pas de chance, il n'oublie que S…. A son départ en retraite, le D.T. envoie ses remerciements à l'ensemble des cobas de son périmètre : un seul manque, S.
Deux cadres, le même cerveau !

Changement de D.T. ! Vous vous dites que la nouvelle D.T. va s'intéresser à ce cas particulier : rien, pas un échange constructif, elle s'en tient aux consignes de son prédécesseur. Déplorable !

La lettre de mission de S. s'arrête au 30 avril. Aucune nouvelle de la direction du 1er au 20 mai. Mais quelle est sa position de travail pendant tout ce temps ? Réveil de la direction le 21 qui décide de lui faire une proposition que nous n'hésiterons pas à qualifier de malhonnête : un poste de guichetier à Creil, à 100 km de chez lui, avec un grade revu … à la baisse (!!!).
La direction ose parler d'opportunité avec une possibilité d'évolution vers un niveau de fonction supérieur. Mais il est déjà III-1 !

Pourquoi certains cobas se sont-ils retrouvés au guichet en conservant leur grade et pas d'autres ? Qu'en est-il du respect de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée ? Qu'en est-il de la règle rejetant toute mutation géographique à plus de 30 km ?
Il sera obligé de prendre le train, s'absentant de son domicile plus de 13h par jour, de 7h à 20h, quand tout va au mieux à la SNCF. Dure vie de famille avec 3 enfants … Risque-t-on un jour de retrouver ces décideurs au guichet, du fait de leurs mensonges et de leur malhonnêteté, à Creil qui semble être devenu un lieu de punition ? Il tente de contacter le D.S. de Creil, lui laisse un message mais celui-ci ne prendra jamais la peine de le rappeler… Bel exemple de considération pour le personnel.

Après le refus de cette proposition, S. est convoqué à l'entretien préalable au licenciement, réunion durant laquelle la DRH demeure complètement hermétique à tout argument. Seule question qu'elle posera obstinément à plusieurs reprises : « *mais pourquoi avez-vous changé de défenseur ?* » Ce qui ne la regarde pas. L'agent est libre de choisir qui il veut, surtout quand le précédent n'a fait qu'acquiescer à toutes les propositions de la boite.

Aucune avancée concrète : nous sentons bien que la décision est déjà prise. De plus, on lui retire l'accès à son agenda puis on lui supprime son adresse mail professionnelle. Il est pourtant toujours coba ! Et agent de la Poste.

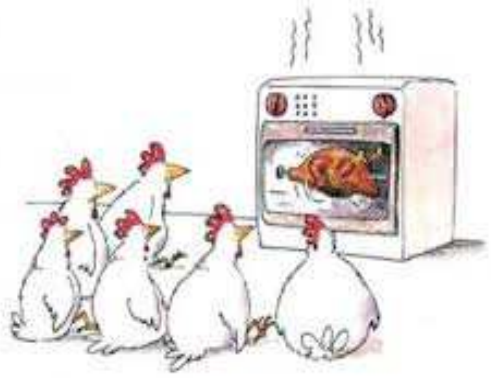

Il s'en suit une commission consultative paritaire sans la présence de l'agent ni de son défenseur. Comment 2 élues pourraient-elles se faire correctement une conviction au sujet d'une personne sur les seuls dires de la direction ? L'agent enverra une lettre au directeur régional qui n'aura même pas le courage de lui répondre. Accablant !

Licencié pour manque de résultats, point final … ou presque.

Une fois encore la Poste va se retrouver au tribunal et va perdre, comme à chaque fois.

A qui le tour ? A Méru, A. n'en peut plus mais n'est pas décidé à se laisser faire. Sa cheffe lui répond : « *Vous ne voulez pas être commandé par une femme ?* ». Mais madame, voilà 10 ans qu'il est commandé par des femmes et il n'y a eu aucun problème. Par contre, il faudrait certainement revoir votre management, 2 ruptures conventionnelles en 3 mois, ça fait beaucoup !

Voilà ce qu'est devenue la Poste, une boite où le racisme et la discrimination ont encore de beaux jours devant eux, surtout venant de certains cadres.

Laissons-les méditer sur ces propos … s'ils en sont capables. Mais au fait, ils sont combien de ces minorités visibles comme vous aimez les appeler à la Direction ? Comment, zéro ?!… Ils ont certainement… carte blanche !

Union syndicale Solidaires

Sud PTT

Solidaires Unitaires Démocratiques

SUD PTT 80
45, rue Robert Le Coq
BP 51610
80016 AMIENS CEDEX

Au Réseau :
Christophe : 06.85.75.12.90
Laurent : 06.07.75.06.75